



Le bulletin municipal de Cendras



Le cœur de village se métamorphose !



À DÉCOUVRIR DANS CE NUMÉRO



Le budget voté à l'unanimité !
P.5



Du monde au Bal de printemps
P.14



Lionel Astier à Malataverne
P.15

L'ÉDITO DU MAIRE



Chères Cendrasiennes, chers Cendrasiens,

L'année 2025 commence sous des auspices préoccupants avec les tensions géopolitiques croissantes à l'échelle mondiale. Il est urgent de stopper l'escalade guerrière partout dans le monde et de promouvoir la paix entre les peuples avec force et conviction. Mais la paix ne se décrète pas ; elle se construit, chaque jour, par nos gestes quotidiens, par nos engagements citoyens. C'est dans cet esprit que nous avons déplacé le monument aux morts au centre du village afin de le rendre plus visible et que nous organisons le 8 mai un débat sur la paix dans la foulée de son inauguration.

Les motifs de réjouissance demeurent toutefois nombreux, à commencer par l'embellissement du cœur de village à travers ce beau projet de rénovation qui va s'achever au mois de mai comme prévu. J'ai hâte de voir le résultat final mais je ne doute pas qu'il fera la fierté des Cendrasiens et redynamisera cette artère commerçante de la commune.

Au printemps, les jours qui s'allongent apportent avec eux la promesse de moments plus lumineux. Fêtes populaires, concerts, projections de films, rencontres sportives et marchés de producteurs, entre autres, de nombreux événements festifs vont rythmer nos journées. Autant d'occasions pour nous retrouver, échanger et partager d'agréables moments. Ces événements ne sont pas seulement des instants de distraction, mais des espaces propices à la rencontre et à la solidarité. Ils sont l'occasion de tisser des liens, de se découvrir sous un autre jour, de dépasser nos différences pour bâtir ensemble une société plus humaine et solidaire.

Alors, à l'aube de ces beaux jours, je vous invite toutes et tous à participer aux animations à venir. Soyons ensemble des ambassadeurs de la paix, de l'entraide et de la convivialité.

Sylvain André

SOMMAIRE

PROJETS ET BUDGET - P.3 à P.6

Budget voté à l'unanimité, projet cœur de village et travaux à venir.

COMMÉMORATIONS - P.7

Cérémonie du 19 mars, inauguration le 8 mai.

TRAVAUX - P.8

Installation de barrières, élagage, marquage...

CULTURE - P.9

Cirque, chant, cinéma et festivités.

EN BREF - P.10 à P.12

VŒUX - P.13

Vœux de la mairie, Alès Agglo.

CCAS - P.14

Galette, crêpes, bal de printemps et sortie.

ÉDUCATION - P.15

Visite de Lionnel Astier et diverses animations.

ASSOCIATIONS - P.16 et P.17

Vide-greniers, carnaval et animations.

SHVC - P.18

Vernissage, "Insectes DJ" et défi mobilités.

INFORMATIONS - P.19

Débroussaillage et déchets : les bonnes pratiques.

AGENDA/PRACTIQUE - P.20

PROJET COEUR DE VILLAGE

UN CHANTIER D'INSERTION AU CŒUR DE LA MÉTAMORPHOSE DE LA COMMUNE

Projet phare de la mandature, la très attendue rénovation du cœur de village a débuté mi-janvier à Cendras et devrait s'achever au mois de mai. Les salariés en insertion de l'association "Faire" y ont hautement contribué.



La rue Vincent-Faïta, principale artère concernée par les travaux, vit depuis le début de l'hiver au rythme des engins qui ont littéralement métamorphosé cet axe très passant de la commune. Depuis le début du chantier mi-janvier, le bureau d'études RCI, les entreprises Les Falaises d'or et la Spie, ainsi que les élus de la mairie de Cendras en charge du projet, tout comme le secrétaire général, se réunissent chaque vendredi pour une réunion au cours de laquelle de nombreux détails techniques se règlent, avant la visite sur site. Consultés à plusieurs reprises en amont du projet afin de le coconstruire avec la municipalité, les commerçants le sont toujours régulièrement afin de trouver les solutions pour limiter les nuisances.



"C'est un vrai travail d'artisan"

Depuis le mois de février, le chantier de rénovation du cœur de village a pris un nouveau tournant avec l'arrivée sur site de dizaines de salariés en chantier d'insertion issus de l'association alésienne "Faire", en sous-traitance des Falaises d'or. Ces derniers ont reçu une mission d'ampleur, celle d'ériger un joli mur en pierre de part et d'autre de la rue Vincent-Faïta. Les jours de pluie, les salariés se réfugient dans le local technique pour réaliser le travail d'orfèvre qui consiste à sculpter les pierres. "Le but c'est de ne pas voir les joints de mortier. C'est un vrai travail d'artisan", précise Sébastien, le coordinateur du chantier pour l'association Faire. Le maire de Cendras et son conseil municipal sont très heureux de donner à ces travaux d'envergure un caractère social et solidaire.

CŒUR DE VILLAGE : UN PROJET D'ENVERGURE ET NÉCESSAIRE

Chiffré à 453 938,30€ hors taxes (HT), le projet de rénovation du cœur de village est inévitablement le "gros morceau" du budget communal 2025. Pour le mener à son terme, la municipalité a bénéficié du soutien du Conseil départemental (94 450€), du fonds de concours d'Alès Agglomération (112 302€), soit un reste à charge de l'ordre de 247 186,30€. Une somme conséquente à l'échelle de Cendras ayant généré un emprunt sur 20 ans. Un deuxième emprunt "prêt-relais" a été opéré dans l'attente des subventions et de la TVA, lequel sera remboursé dès la réception de ces dernières dans moins d'un an. La stratégie financière a été validée par le conseiller de la direction générale des finances publiques (DGFIP). Les élus municipaux ont jugé ce projet nécessaire pour embellir le centre de la commune en redynamisant cette artère passante où sont basés les principaux commerces. Une fois achevé, il fera évidemment l'objet d'une inauguration officielle le mardi 3 juin à 18h.



BUDGET

Lors du conseil municipal en mairie le lundi 24 mars, le budget 2025 de la commune a été adopté à l'unanimité. Voici ci-dessous quelques éléments vous permettant de mieux comprendre le contexte dans lequel il s'est construit.



LE CONTEXTE

- Baisse du Fonds vert
- Baisse de la dotation au soutien aux investissements locaux
- Augmentation de 3 points de la Caisse nationale de retraites des agents des collectivités locales (CNRACL) : 11 000€ de surcoût pour la commune en 2025
- Suppression du fonds de soutien aux activités périscolaires
- Gel d'une partie du montant de la fraction de la TVA
- Crise politique et démocratique dans notre pays
- Déstabilisation géopolitique avec de l'influence sur les prix de l'énergie
- Nécessaire adaptation des politiques publiques au réchauffement climatique

ET AUSSI...

Trois dotations de l'État (dotation de solidarité rurale, dotation globale de financement et dotation nationale de péréquation) sont en baisse depuis 4 ans, pour un total de 161 000€. La raison majeure : une baisse de la population en partie liée aux changements de stratégies déstabilisants du bailleur social Un Toit pour tous. Après avoir vidé le grand immeuble de 50 appartements aux Fonceaux en annonçant sa destruction, le bailleur a finalement rétrogradé en souhaitant relouer ces appartements. La malheureuse manœuvre a entraîné le départ d'une cinquantaine de familles, soit au moins 150 personnes, générant de fait les baisses de dotations basées sur le nombre d'habitants. Par ailleurs, une partie de la dotation de solidarité rurale a été perdue peu de temps après l'entrée de Cendras dans l'agglomération d'Alès car l'État fait un calcul hasardeux via lequel il estime que la commune s'est enrichie.

RÉUNIONS PUBLIQUES : LES HABITANTS CONSULTÉS POUR LE BUDGET



Le conseil municipal a organisé deux réunions publiques de préparation du budget 2025, le mercredi 12 mars en mairie et le jeudi 13 mars au foyer de Malataverne. Le contexte global dans lequel s'inscrit ce budget a d'abord été expliqué, les orientations et les grands projets présentés. La deuxième partie des réunions était consacrée aux échanges avec les habitants dont la majorité des demandes relèvent de l'amélioration du cadre de vie. Les élus cendrasiens apprécient ces réunions publiques qui assurent un lien direct avec les concitoyens et permettent de régler certains petits problèmes du quotidien.

BUDGET

AMBITIEUX ET MAÎTRISÉ, LE BUDGET 2025 ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Bâti autour du projet cœur de village, le budget 2025 de la commune a été adopté à l'unanimité lors du conseil municipal du 24 mars. Dans le contexte budgétaire très compliqué que vous connaissez désormais, l'équipe municipale a encore fait le choix de ne pas augmenter le taux des impôts locaux. Elle a aussi décidé de ne pas opter pour de grandes coupes budgétaires mais d'opérer plutôt un resserrement de l'ensemble des dépenses, le tout couplé à un report regrettable de plusieurs investissements.

Des décisions qui permettent de maintenir la dette par habitant à un niveau satisfaisant, inférieur à celui de 2020, ainsi qu'une saine situation financière de la commune, en dépit de l'emprunt pour le projet cœur de village qui embellira bientôt Cendras. À hauteur de **1 921 574€ en fonctionnement et de 993 198€ en investissement**, ce budget ambitieux mais maîtrisé réaffirme les priorités municipales à l'éducation, la solidarité, la culture et la transition énergétique, entre autres.

POURSUITE DE LA MISE AUX NORMES DE LA CANTINE : 6 581€

Après des travaux opérés en 2023, la mise aux normes de la cantine s'est poursuivie avec l'arrivée de la climatisation. Le changement des portes a été réalisé par l'entreprise Roumejon de Cendras en début d'année. Coût de cette dernière opération : 6 581€ (hors taxes), avec 4 056€ d'aide de la CAF, soit un reste à charge de 2 525€ pour la commune.



FINALISATION DU MONTAGE DU DOSSIER DU NOUVEAU CIMETIÈRE : 32 340€

L'EXPLICATION

Le chantier de construction du cimetière sera inscrit au budget de l'année 2026. L'urgence demeure de concrétiser ce projet, mais la municipalité ne peut se passer des subventions pour le mener à bien. Or celles-ci ne seront perceptibles que lorsque le projet actuel de rénovation du cœur de village sera achevé et les subventions reçues. Il ne peut en effet y avoir des superpositions de subventions émanant du Conseil départemental.

L'épineux dossier du cimetière fait l'objet d'un travail de longue haleine de la part de la municipalité qui a étudié plusieurs options. Certaines ont été écartées face à un coût de terrassement bien trop élevé, notamment la parcelle en face du centre équestre. Puis, un projet sérieux a été étudié sur la piste après les Fonzeaux, mais l'État l'a rejeté en brandissant le risque fort d'aléa feu de forêt dans cette zone. L'extension du cimetière actuel a un temps été envisagée mais la municipalité y a renoncé car la solution n'était ni optimale ni pérenne. Au même moment, le secteur dit « de la ferme » situé en bordure de forêt et non visible des habitations a été identifié, puis choisi et validé par les services de l'État et le Département. Il répond parfaitement aux critères de l'équipe municipale qui souhaitait ne pas toucher aux terres agricoles, ni à l'espace du vivant. Si le chantier sera inscrit au budget 2026 (voir encadré), la finalisation du montage du dossier par le bureau d'études RCI et la préparation des appels d'offres pour la fin de l'année figurent bien au budget 2025 pour un coût de 32 340€ (TTC).

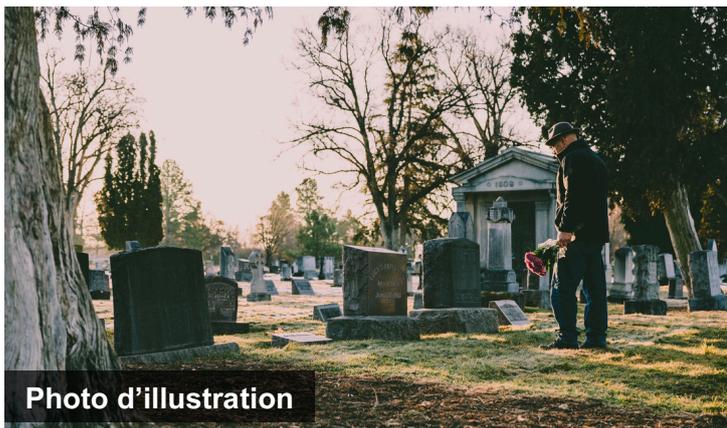


Photo d'illustration

AUTRES PROJETS

UN CITY-STADE ET DES NOUVEAUX JEUX POUR LES ENFANTS



Comme vous le savez, en lien avec la municipalité qui a négocié suite à la vente du centre équestre à la gérante actuelle qui faisait du bon travail, Alès Agglomération prend à sa charge la construction d'un city-stade ainsi que l'ajout de deux jeux dans le parc pour enfants qui jouxte le stade. Le 3 mars dernier, les services d'Alès Agglo, dont le directeur des sports, ainsi que les entreprises chargées du projet étaient réunis à Cendras, reçus par le maire Sylvain André. Légèrement décalé en raison de la météo souvent capricieuse cet hiver, le chantier va débuter très prochainement et les réalisations verront le jour comme prévu avant la fin du printemps. Une concrétisation réjouissante pour notre jeunesse alors que les beaux jours se profilent.

CHEMINEMENT DOUX, RENATURATION : UN LONG MAIS BEAU PROJET POUR LE GALEIZON

Une réunion en mairie de Cendras s'est tenue le 2 avril entre l'EPTB des Gardons, le Syndicat des Hautes Vallées Cévenoles et la commune au sujet des nombreux enjeux de la zone rivière du Galeizon et chemin de la Vigère : la biodiversité, l'écosystème de la rivière, le maintien des berges, la sécurisation des piétons et des véhicules, entre autres. Avec l'aide envisagée du Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE), une dynamique collective s'engage autour d'une réflexion globale et d'un projet d'ensemble qui pourrait comprendre la renaturation des berges, le développement de l'agriculture, la préservation de l'environnement, un cheminement doux sécurisé et la protection de la route.



ÉTUDE SUR LE PARC SOCIAL : LE SOUS-PRÉFET D'ALÈS À NOS CÔTÉS



Le 20 mars en mairie, le sous-préfet de l'arrondissement d'Alès Émile Soumbo a participé à la restitution intermédiaire de la première partie de l'étude sur le parc social de l'ancien bassin minier, portant sur la commune de Cendras et particulièrement le quartier des Fonzeaux. Une étude menée dans le cadre d'une action du Plan local de l'habitat (PLH) par le service habitat de l'agglomération d'Alès et l'agence d'urbanisme avec l'objectif d'établir un diagnostic partagé sur le parc social existant (offre, demande, occupation, atout et contraintes du quartier concerné...), et d'identifier des pistes d'interventions.

UN BEAU PROJET D'HABITAT INCLUSIF

Le projet d'habitat inclusif, anciennement appelé "Maison en partage", fait l'objet d'un travail au long cours mais il avance bien. Baptisé "Les résidences de l'Abbaye" et comprenant onze appartements, il a obtenu la labellisation du Conseil départemental. Un projet social d'animation est en cours d'élaboration. Le dépôt du permis de construire par le bailleur Les Logis Cévenols est toujours prévu pour la fin de l'année 2025, avec une construction qui débuterait en 2026. Une fois en service, la structure sera gérée par le Centre communal d'action sociale (CCAS).

LA REPRISE DES TROTTOIRS

Des travaux ont été entrepris début janvier sur l'avenue Arthur-Vigne. Il s'agissait de la reprise d'une partie des trottoirs par l'entreprise Bernard TP. Des travaux initiés par la mairie avec les financements provenant des amendes de police rétribuées par le Conseil départemental afin d'optimiser la sécurité des piétons. Une partie de ces financements émanant des amendes de police a contribué à l'achat de quatre barrières tournantes pour fermer l'accès aux ponts submersibles en cas de fortes pluies.

COMMÉMORATIONS

POUR UNE MEILLEURE VISIBILITÉ, LE MONUMENT AUX MORTS A ÉTÉ DÉPLACÉ

La municipalité cendrasienne a déménagé son monument aux morts du quartier de la Baume où il était implanté, vers le cœur battant du village. Il sera officiellement inauguré le 8 mai prochain.

Il y a quelques semaines, le monument aux morts de la commune de Cendras historiquement implanté à La Baume a été déplacé pour prendre place au centre du village, tout près de la place Salvador-Allende, des commerces et des écoles. « L'idée de ce déménagement, c'est que le monument soit vu. D'abord pour rendre hommage à tous ces noms inscrits. Mais c'est surtout pour se rappeler de ce qu'est la guerre, la monstruosité de la guerre », justifie le maire Sylvain André, à l'origine de la démarche. La marbrerie Rouillon, entreprise alésienne spécialisée dans la taille de pierre, a admirablement réalisé le déménagement du monument et sa restauration à l'identique. Coût de l'opération : 5 952€ (HT), financé entièrement par la mairie. Le monument sera officiellement inauguré le 8 mai prochain à l'occasion de la commémoration du 80^e anniversaire de la capitulation de l'Allemagne face aux forces alliées lors de la Seconde guerre mondiale. Le 19 mars dernier, le monument aux morts a déjà été le théâtre d'une commémoration, celle du 63^e anniversaire du cessez-le-feu en Algérie.

“Je crois que ces initiatives sont importantes dans le cadre de cette instabilité mondiale marquée par la guerre en Ukraine, en Palestine, et partout dans le monde où œuvrent les belligérants. La question de la paix doit plus que jamais être mise en débat”, clame le maire. À Cendras plus que jamais, le devoir de mémoire est une priorité, la promotion de la paix un choix politique revendiqué.



CÉRÉMONIE DU 19 MARS : CESSEZ-LE-FEU EN ALGÉRIE

Le 18 mars 1962, les accords d'Evian mettaient fin officiellement à la guerre d'Algérie, à 92 mois d'horreur, de sang et de larmes. Le lendemain, le cessez-le-feu entrait en vigueur. Depuis, une journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc est organisée chaque 19 mars. À Cendras, le 63^e anniversaire du cessez-le-feu a été commémoré à l'occasion d'une cérémonie organisée en fin de journée au monument aux morts récemment déplacé au centre du village, tout près de la place Salvador-Allende. Après le dépôt d'une gerbe, le maire a rappelé que la promotion de la paix est un vrai choix politique, une absolue nécessité pour que les peuples vivent en harmonie.



ÉVÉNEMENT

8 MAI : CÉRÉMONIE, INAUGURATION ET DÉBAT SUR LA PAIX

9h30 : inauguration du monument aux morts en présence du sous-préfet d'Alès Émile Soumbo.

9h45 : commémoration du 80^e anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945 avec dépôt de gerbe, lecture des messages officiels et minute de silence.

10h30 : grand débat à Biosphera « Comment éviter la guerre ? » avec Alain Rouy, secrétaire national du Mouvement de la paix et vice-président du International Peace Bureau, en partenariat avec le Mouvement de la Paix d'Alès.

12h : apéritif déjeunatoire convivial en mairie.

LE DEVOIR DE MÉMOIRE AU SERVICE DE LA PAIX

JEUDI 8 MAI 2025

9h30 Inauguration
Inauguration déplacé au centre du village. Le monument aux morts sera officiellement inauguré en présence du sous-préfet Émile Soumbo.

9h45 Cérémonie
Commemoration du 80^e anniversaire de la victoire du 8 mai 1945 avec dépôt de gerbe, lecture des messages officiels et minute de silence.

10h30 Grand débat
Comment éviter la guerre ?

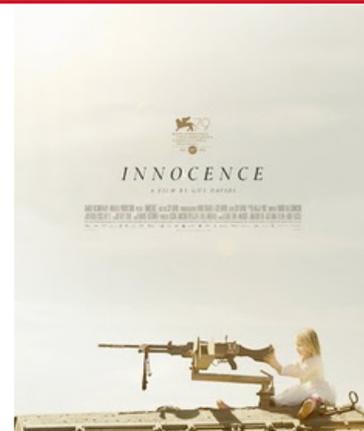
12h Apéritif déjeunatoire convivial en mairie.

Mairie • Place Roger-Assas - 30480 Cendras
04.66.30.40.72 • mairie.cendras@orange.fr

ÉVÉNEMENT

INNOCENCE : LE FILM COUP DE POING

Le 24 avril à Biosphera (18h30), l'association France Palestine Solidarité (AFPS) et la municipalité de Cendras organisent la projection du film *Innocence* du réalisateur israélien Guy Davidi. Le film montre comment les enfants et les jeunes sont soumis à des pressions, étape par étape, depuis la petite enfance jusqu'à l'enrôlement dans l'armée et l'éloignement de leurs parents. Un documentaire poignant dont la projection sera suivie d'un pot de l'amitié offert par l'AFPS qui tiendra un stand pendant l'événement.



FRANC SUCCÈS ET SALLE COMBLE POUR LE GROUPE VOCAL "CRIC-CRAC"

Le 7 mars dernier, 170 spectateurs ont assisté au spectacle tout en chansons du groupe vocal Cric-Crac, à la fois drôle, décalé, populaire, théâtral, coloré et enthousiasmant.

Un petit goût de comédie, un peu de danse, de la bonne humeur et des couleurs à profusion, de l'humour et du chant. Voici le cocktail explosif que promettaient les membres du groupe vocal Cric-Crac, lequel se produisait à Cendras le vendredi 7 mars dernier, dans la salle polyvalente Nelson-Mandela. Avec comme chef d'orchestre Emmanuel Paterné, qui n'est autre que le directeur musical des Fous Chantants d'Alès, le groupe a proposé de la musique contemporaine (Voulzy, Vianney), tout comme du très impressionnant chant à quatre voix.



Offert par la municipalité cendrasienne dans le cadre de sa généreuse programmation culturelle annuelle, ce spectacle a réuni pas moins de 170 spectateurs. "Drôle", "décalé", "populaire", "théâtral", "coloré" et "enthousiasmant" sont les qualificatifs qui sont le plus revenus dans la bouche de ceux qui y ont assisté.

LE CIRQUE "SANS CIBLE" A FAIT ESCALE À CENDRAS



Les 152 enfants des écoles de la commune ont assisté le 19 décembre en matinée au spectacle "Le bruit de la moka" du cirque "Sans cible" sous le chapiteau installé rue Malinowski. Un spectacle financé, comme chaque année, par la municipalité qui a également offert le goûter de Noël aux élèves le vendredi 20 décembre.



UN DÉLICIEUX GOÛTER DE NOËL

Composé d'un Père Noël en chocolat de la Cézarenque, du traditionnel « oumenet » du Moulin cévenol, d'une mandarine du primeur Baldit et de papillotes, il a été préparé par le maire, ses adjointes Michèle Gauze, Brigitte Roux, et la conseillère municipale Denise Ochudlo, puis servi aux enfants avec un jus de pomme des Hautes Cévennes.

NON À UNE NOUVELLE BAISSÉ DES HORAIRES D'OUVERTURE DE LA POSTE

Lundi 17 mars 2025, la directrice locale de La Poste, laquelle a annoncé son intention de baisser le volume horaire d'ouverture en fermant le bureau de poste cendrasien une demi-journée supplémentaire, a été reçue en mairie. La direction de La Poste brandit une baisse de la fréquentation de l'ordre de 21 % entre 2021 et 2024 en guise d'argument pour justifier sa démarche, tandis que ces derniers mois, le bureau de poste de Cendras était régulièrement sacrifié en fermant le jeudi matin dans le cadre de l'organisation interne du groupe La Poste en lien avec le bureau de poste de La Grand'Combe. Or comment peut-on espérer autre chose qu'une baisse de la fréquentation lorsqu'on réduit le nombre de créneaux d'ouverture et de facto les possibilités des usagers ? Par conséquent, le maire s'oppose formellement à ce que cette fermeture occasionnelle devienne définitive et l'a immédiatement fait savoir au cours de la réunion. À l'heure où nous écrivons ces lignes, la réponse de la direction de La Poste, qui, espérons-le, reviendra peut-être sur sa volonté initiale, était toujours attendue. Le maire et son conseil municipal envisagent d'ores-et-déjà d'appeler la population à se mobiliser à leurs côtés si d'aventure cette baisse était confirmée.



LE COMITÉ DE DÉFENSE DE L'HÔPITAL D'ALÈS TOUJOURS TRÈS ACTIF POUR LA SANTÉ



Le 30 janvier dernier, le Comité de défense de l'hôpital d'Alès et de la promotion de la santé organisait un débat à l'espace Cazot. Il était également à la manœuvre le 21 mars lorsqu'il a convié le député communiste André Chassaigne en salle Mayodon. Comme un certain nombre d'élus du territoire, maires et conseillers municipaux, Sylvain André a répondu à l'invitation. L'auditoire a d'abord entendu le témoignage à distance de Vincent Le Meaux, président de l'agglomération de Guingamp, qui porte une proposition intéressante visant à faire venir sur le territoire français des médecins cubains de très grande qualité pour faire face à la désertification médicale, à l'heure où 7 millions de français n'ont pas de médecin traitant. Le maire de Cendras a pris la parole pour donner son point de vue en indiquant que l'État doit reprendre la main sur les dossiers de santé car la mise en concurrence des communes pour attirer des médecins est inquiétante et n'est pas une solution viable.



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ÉLECTIVE À LA MISSION LOCALE JEUNES D'ALÈS-CÉVENNES

Le 11 mars dernier, le maire de Cendras était à Alès pour l'assemblée générale élective de la Mission Locale Jeunes à l'issue de laquelle il a été reconduit au bureau de l'association. L'arrêté des comptes 2024 a été acté, la structure est en bonne santé financière, ce qui permet la proposition d'un budget 2025 dans de bonnes conditions. C'est une structure essentielle pour notre jeunesse sur le territoire qui fait un bon travail avec 3 588 accompagnés et 4376 premier accueil.



LES 71 COMMUNES DE L'AGGLOMÉRATION DÉSORMAIS INTÉGRÉES AU CISPD

Les maires de l'agglomération étaient réunis le 28 janvier dernier dans la salle des assemblées du bâtiment Atome, à Alès, pour le Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance. Plusieurs points majeurs étaient à l'ordre du jour, dont l'extension du périmètre à l'ensemble du territoire (71 communes) d'Alès Agglomération. La tranquillité publique, les violences intrafamiliales, sexistes ou sexuelles, les incivilités sont des enjeux essentiels pour lesquels les maires du territoire se mobilisent à travers le déploiement de 8 gardes-champêtres assermentés.



LEVÉE DES COULEURS ET PRISE D'ARMES CHEZ LES GENDARMES LOCAUX



Le 5 mars dernier, le maire de Cendras a répondu à l'invitation du lieutenant-colonel Charles Sauleau, commandant de la compagnie de gendarmerie départementale d'Alès, en assistant à la cérémonie de remise du fanion lors de l'inspection de la compagnie sous la présidence du colonel Emmanuel Casso, commandant du groupement de la gendarmerie du Gard. Ce fut également l'occasion de décorer et de féliciter les gendarmes qui ont fait preuve de bravoure et de professionnalisme.



Le 1er avril, il en faisait de même à Salindres, invité par le major Cédric Missire, pour la levée des couleurs lors de la prise d'armes à l'occasion de l'inspection de la communauté de brigades de Salindres/Saint-Martin-de-Valgagues par le lieutenant-colonel Charles Sauleau, commandant de la compagnie d'Alès. Le bilan de l'activité de la gendarmerie locale a été dressé dans un second temps au foyer socio-culturel de Rousson.

LES DRAPEAUX EN BERNE EN HOMMAGE AUX VICTIMES DU CYCLONE À MAYOTTE

Le 23 décembre dernier à 11h, les drapeaux ont été mis en berne à la mairie de Cendras. Une minute de silence a été observée en hommage à nos compatriotes victimes du cyclone Chido à Mayotte, lequel a fait 40 morts, plusieurs disparus et des milliers de blessés. Comme pour la Banque alimentaire du Gard quelques semaines plus tôt, une aide financière symbolique a été votée lors du premier conseil municipal de l'année 2025 le 20 janvier.



LE CENTRE SOCIO-CULTUREL MET LE PAQUET POUR CÉLÉBRER SES 30 ANS



Au sortir d'une période délicate marquée par des difficultés financières et de nombreuses réunions pour trouver des solutions, bénévoles et salariés ont eu l'occasion de se retrouver le 18 mars pour d'agréables moments d'échanges.

Le 1er avril 2025, la troisième réunion du groupe de travail en charge de l'organisation des 30 ans du centre socio-culturel Lucie-Aubrac s'est tenue en présence du maire et son adjointe Michèle Gauze. L'anniversaire des 30 ans aura lieu les 19, 20 et 21 septembre 2025. Articulé autour de nombreuses animations revêtant à la fois une dimension culturelle, sportive, artistique, écologique, un magnifique événement se prépare pour célébrer trois décennies de solidarité, le tout en présence de nombreux partenaires, des associations de la commune et sous la houlette de la dynamique présidente Farida Ihamouchene.



LE DASEN CHRISTOPHE MAUNY AU CONTACT DES ÉLUS DU BASSIN ALÉSIEN

En janvier dernier, le directeur académique des services de l'Éducation nationale du Gard, Christophe Mauny, a organisé quatre réunions territorialisées à destination des élus locaux du département. Celle concernant le secteur alésien avait lieu le 27 janvier au lycée Jean-Baptiste Dumas et le maire de Cendras y a pris part. *"Il a été fort appréciable d'avoir ces échanges grâce auxquels on peut comprendre les enjeux du département, la situation 2024, la projection 2025, les critères de décision et la méthode utilisée"*, résume le dernier nommé, qui a profité de l'occasion pour pointer l'importance d'augmenter le "pool" de remplaçants.



LE CRATÈRE ENTRE EN PHASE DE RÉNOVATION

Le mercredi 5 février, Sylvain André était présent à Alès pour le conseil d'administration de la scène nationale du Cratère dont il est membre. Plusieurs points importants étaient à l'ordre du jour dont un état des lieux de la saison 2024/2025, le vote du budget 2025, la rénovation du Cratère et le fonctionnement durant les travaux. Pendant toute la durée du chantier, les représentations auront lieu dans un théâtre éphémère implanté à la Prairie et les communes autour de la ville d'Alès accueilleront davantage de spectacles. La rénovation du vaisseau amiral de la culture locale était devenue essentielle !



UN FORUM FONCIER AGRICOLE À BIOSPHERA

En tant que maire de Cendras et délégué communautaire au Projet Alimentaire de Territoire d'Alès Agglomération, Sylvain André a délivré le mot d'accueil à l'occasion du Forum foncier agricole qui se tenait le vendredi 31 janvier à Biosphera. Dans la foulée, il a également témoigné du travail réalisé sur Cendras dans un des ateliers sur l'acquisition du foncier agricole par les collectivités. Un super rendez-vous important pour faire progresser la démarche du PAT et la thématique de l'installation agricole sur notre territoire.

VŒUX

LE CONSEIL MUNICIPAL A TRANSMIS SES VŒUX À LA POPULATION

Le 10 janvier 2025, le maire Sylvain André transmettait ses vœux à la population au nom du conseil municipal. De nombreux cendrasiens ont assisté à ce premier temps fort de l'année.

Le vendredi 10 janvier dernier, au nom du conseil municipal de Cendras, Sylvain André a adressé ses vœux à la population cendrasiennne à l'occasion de la traditionnelle cérémonie organisée à la salle polyvalente. Le maire a rappelé que si l'année 2024 a été difficile à bien des égards à l'échelle nationale et internationale, elle s'est avérée localement festive grâce à de nombreuses initiatives sur la commune et très studieuse avec beaucoup de réunions techniques pour faire avancer des projets au long cours.

Un champion de natation à Cendras

La cérémonie des vœux fut l'occasion de mettre en avant le jeune cendrasienn Kamil Chetoui, vice-champion de France benjamins de 200 mètres papillon à Dunkerque en fin d'année dernière. Il a été chaudement applaudi par l'assistance. Après quoi le maire a promis que 2025 serait l'année des réalisations concrètes, à travers notamment la rénovation du cœur de village dont le chantier a débuté en janvier. *"Merci aux habitants de Cendras, pour leur présence, et à tous ceux qui m'ont témoigné leur amitié en venant ce soir ! J'ai pris un immense plaisir à partager un verre avec vous et échanger sur de nombreux sujets dans la deuxième partie de soirée"*, a confié le maire de Cendras, qui n'a pas manqué de renouveler ses vœux de santé, bonheur et prospérité aux habitants.



LES AGENTS TERRITORIAUX REMERCIÉS POUR LEUR ENGAGEMENT

Le 13 décembre dernier, à quelques jours de Noël, le conseil municipal a organisé un apéritif convivial en mairie à destination des agents territoriaux cendrasiens, remerciés pour leur engagement précieux au service du bien public. Les vœux pour l'année 2025 leur ont également été présentés à cette occasion.



ALÈS AGGLOMÉRATION : DES VŒUX RÉALISTES TEINTÉS D'OPTIMISME



48 heures après les vœux du personnel, le mercredi 15 janvier au parc des expositions de Méjannes-les-Alès, Sylvain André a assisté aux vœux d'Alès Agglomération à destination de la population. Malgré un contexte difficile, c'est un message empreint de réalisme et d'optimisme qu'a délivré Christophe Rivenq. En 2025, la mairie de Cendras continuera à travailler au sein de l'agglomération de manière constructive, toujours guidé par l'intérêt général.

GALETTE DES ROIS, CRÊPES ET BAL DE PRINTEMPS : LE CCAS EN ACTION

De la traditionnelle galette des rois à la salle Mandela le 31 janvier, au Bal de printemps le 21 mars pour célébrer l'arrivée des beaux jours, le Centre communal d'action sociale (CCAS) a donné plusieurs occasions aux Cendrasiens de ne pas s'ennuyer, offrant par la même occasion de merveilleux moments collectifs de partage et des photos enthousiasmantes.



Animé par l'énergique et très éclectique Nadine, le Bal de printemps a été un vrai succès, réunissant jusqu'à 100 participants, dont une majorité de danseurs. La dégustation de la galette des rois au cours d'une après-midi dansante avec le duo Rossignol a été également très appréciée.



Toujours dans le cadre de cette généreuse programmation annuelle du CCAS et en partenariat avec la mairie, une dégustation de crêpes avec animation musicale assurée par "Gégé" était offerte à l'Ehpad l'Euzière le 18 février, peu après le déjeuner, avec la complicité du directeur.



UN BUDGET LÉGÈREMENT REVU À LA HAUSSE

Le lundi 24 mars, juste avant le conseil municipal, le budget 2025 du CCAS (69 450€) a été voté à l'unanimité. 70% de ce budget est consacré à l'aide aux familles pour le financement de la cantine scolaire. Il s'agit d'un vrai choix politique pour servir des produits de qualité à nos enfants. Ce budget comprend également l'aide alimentaire pour les personnes dans le besoin, ainsi que le financement de toutes les animations du CCAS, dont la sortie du 4 juin à Goudargues pour découvrir "la petite Venise gardoise". Plus que jamais, ce budget qui est en légère augmentation est la preuve que la solidarité reste l'ADN de l'équipe municipale.



PROCHAINE PERMANENCE DE LA MUTUELLE DE VILLAGE

La mairie de Cendras a lancé une mutuelle de village afin de faciliter l'accès aux soins à ses habitants et leur permettre de bénéficier de garanties santé de qualité, à des tarifs calculés au plus juste. La prochaine permanence de proximité de la Mutuelle générale d'Avignon (MGA) aura lieu **le mardi 3 juin 2025, de 8h30 à midi**, à la mairie de Cendras, sur rendez-vous au 04 66 30 40 72.

Agence d'Alès de la MGA : 27 avenue des Maladreries, 30100 Alès.
04 66 30 68 11 / mut.ales@mutmga.fr

VISITE DU COMÉDIEN LIONNEL ASTIER À L'ÉCOLE DE MALATAVERNE



C'est un moment hors du temps que les quinze élèves de l'école de Malataverne ont vécu le lundi 3 mars 2025 en accueillant le grand Lionnel Astier, familier des lieux puisqu'il a fréquenté l'établissement au début des années 60. Ému par les souvenirs qui rejaillissaient, l'Alésien a partagé son goût prononcé pour la littérature en magnifiant l'œuvre d'Alphonse Daudet à travers la lecture de *La chèvre de monsieur Seguin*. Face à un auditoire captivé, l'acteur, auteur de théâtre et metteur en scène s'est livré à quelques confidences liées à son enfance, insistant sur la chance qu'ont les enfants d'étudier dans ce cadre verdoyant.

DES ÉCOLIERS FORMÉS AUX PREMIERS SECOURS

Des bénévoles de la Croix Rouge d'Alès sont intervenus à l'école de Malataverne le lundi 3 février. Les élèves ont participé à des ateliers de prévention : risque d'hémorragies, brûlures, accidents domestiques, etc. Les écoliers ont appris la mise en position latérale de sécurité (PLS) et le massage cardiaque ainsi que l'utilisation du défibrillateur. Les séances vont se poursuivre et chaque élève recevra son diplôme de premiers secours. "J'ai appris ce qu'il faut faire si quelqu'un a un malaise", a notamment déclaré Tess, élève en CE1.



UNE HEURE SANS LUMIÈRE POUR PROTÉGER LA PLANÈTE

L'association des parents d'élèves (APE) de l'école de Malataverne a organisé la 3^e édition de l'Heure de la Terre, "une heure sans lumière tout autour de la Terre", le samedi 22 mars 2025. Il s'agit de la duplication d'une initiative portée depuis 2007 par WWF, la plus grande mobilisation mondiale pour la planète. Partout dans le monde, des milliers de monuments iconiques sont plongés symboliquement dans le noir pendant 60 minutes pour mettre en avant l'importance de la protection de la planète face aux records de chaleur enregistrés ces dernières années. Dès 15h, à Malataverne, un atelier de fabrication de lampions était proposé aux participants préalablement inscrits, puis, à 19h, une vente de soupes et de lampions a été opérée avant la balade en musique sous les étoiles. Les fonds récoltés lors de cet événement financeront le voyage scolaire des enfants de l'école de Malataverne.



Suivez la commune de Cendras sur Illiwap

L'application Illiwap permet de suivre en un clin d'œil l'actualité de votre commune. Elle vous informe (travaux, événements, fermeture, inscriptions, chasse, etc.) et vous alerte (vigilances météo, arrêtés préfectoraux, coupures d'électricité ou d'eau, etc.)

Gratuite, anonyme et sans publicité, l'application est téléchargeable sur tous les smartphones Apple et Android. Alors n'hésitez plus à l'installer pour suivre l'actualité de Cendras !

ASSOCIATIONS

ÉVÉNEMENT

JUSQU'À 150 EXPOSANTS ATTENDUS POUR LE VIDE-GRENIERS DU 8 MAI

Comme chaque année, l'association des parents d'élèves (APE) de l'école de Malataverne organise son grand vide-greniers qui peut réunir jusqu'à 150 exposants le jeudi 8 mai, de 7h à 16h, dans le parc de Malataverne. Au programme : buvette avec notamment la bière locale Céleste, grillades de saucisses et merguez fraîches, pain farine 100% Lozère, crêpes pour le goûter et bonne humeur au comptoir.

8 euros l'emplacement de 6m x 4m. Sur réservation uniquement au 06 70 71 52 72 ou par mail apemalataverne@gmail.com. Accueil visiteurs de 7h à 16h.



LES REPAS DES LOCATAIRES ONT SOUFLÉ LEUR PREMIÈRE BOUGIE



Sous l'égide d'ATDemain, un groupe d'habitants accueilli par le centre socio-culturel Lucie Aubrac prépare et partage un repas chaque mois. Toutes les générations se confondent. Même les ados y mettent du leur. "J'aime bien cuisiner et m'occuper des enfants. J'ai déjà cuisiné le tajine, des gâteaux. J'aimerais bien faire des tacos", déclare l'un d'eux. "Quand on fait la cuisine ensemble, on va faire des choses équilibrées, des bonnes choses avec des légumes", enchaîne une maman.

Les menus sont élaborés collectivement et les courses faites ensemble. ATDemain a bénéficié d'une subvention du Programme Alimentaire de Territoire et de bons d'achats de la Biocoop pour découvrir et goûter des produits bio et locaux, achetés à Cendras, sur Alès ou aux Halles de Vézénobres. Le 21 mars, le 1er anniversaire de ces repas a été célébré !

UNE RENCONTRE RÉGIONALE "ART TEXTILE" À SAINT-MARTIN-DE-VALGALGUES

Les membres de l'association Cendras Passions ont participé le dimanche 23 mars à la rencontre régionale Art textile à Saint-Martin-de-Valgalgues. Une journée agréable avec de belles rencontres et d'échanges avec d'autres clubs. L'occasion de faire des achats avec des vendeurs spécialisés. Les membres ont présenté un panneau sur le thème la mer. Les motifs ont été réalisés en dentelle aux fuseaux. Ils ont été appliqués sur un décor en tissu, travaillés en patchwork pour obtenir le sable, la mer, l'horizon et le ciel. Les membres du bureau remercient toute l'équipe pour son implication et la participation à cette belle création qui s'est enrichie au fil de l'imagination.



Les cours ont lieu tous les lundis de 17h30 à 20h. Un atelier multi-activités se déroule les samedis de 10h à 18h selon un calendrier établi. Chacun amène son savoir et partage ses activités (dentelle, tricot, boutis, patch, cartonnage...)

APRÈS LA TOUR LUMA, UNE VISITE À MARTIGUES DANS LE VISEUR DE GALEI'JADES



Le 5 octobre 2024, l'association Galei'Jades faisait découvrir Arles et sa tour Luma à un groupe de 38 personnes à l'occasion d'une belle journée ensoleillée qui avait débuté par une déambulation dans les entrailles d'un joli marché, suivie d'un déjeuner pour lequel les participants avaient "quartier libre". Galei'Jades remet ça avec une sortie à Martigues le samedi 6 septembre 2025 pour le carnaval vénitien.

Tarifs : 25€ pour les adhérents et les Cendrasiens, 30€ pour les autres. Contacts : 06.71.84.68.62 et 06.88.77.82.35.

ASSOCIATIONS

GRAND SOLEIL ET SUCCÈS TOTAL POUR LE CARNAVAL



Samedi 15 mars, au terme d'un hiver pluvieux, le soleil était au rendez-vous pour le carnaval organisé par l'Association des parents d'élèves de l'école maternelle de l'Abbaye, en partenariat avec la mairie de Cendras. Une centaine de participants a joyeusement défilé dans les rues de Malataverne au rythme de la batucada Ajaiô.

Cette année, Monsieur Carnaval a été décoré par les enfants de l'école avec l'aide de la directrice Nathalie Mengual. Après la déambulation et la combustion du Roi Carnaval, petits et grands ont pu profiter de la buvette et du goûter tout en assistant au tirage au sort de la tombola. Les plus chanceux ont pu remporter des lots offerts par les commerçants et entreprises de la commune et des alentours. L'APE Maternelle tient à remercier tous les participants, les bénévoles, la mairie, les donateurs qui ont assuré le succès de cette fête. Tous les bénéfices récoltés serviront à financer une sortie de fin d'année pour les enfants de l'école maternelle. Et pour que le carnaval perdure, n'hésitez pas à rejoindre l'équipe de l'APE Maternelle qui a toujours besoin de bénévoles.



“MILLE ET UNE NUITS” : LA SOIRÉE À THÈME DE L'AS CENDRAS

L'Association sportive de Cendras laisse de côté les crampons le temps d'une soirée à thème baptisée "Mille et une nuits", le samedi 12 avril, dès 18h30, à la salle polyvalente Nelson-Mandela. Cette soirée animée par "Deejay K" adepte d'une musique généraliste est exclusivement réservée aux adultes majeurs de 18 ans et plus. L'entrée est payante et les tarifs varient en fonction de la formule choisie : 15€ avec le repas (menu oriental avec salade composée, poulet aux olives, boulgour et thé gourmand), 5€ sans le repas à partir de 21h30. Les fonds récoltés financeront diverses animations à destinations des enfants du club.

Réservations par téléphone au 06.11.09.65.43

CONVIVALITÉ MAXIMALE AU MENU DE L'AG DU FOYER DES JONQUILLES

L'assemblée générale de l'association du Foyer des Jonquilles se tenait le 5 février dernier à la salle polyvalente. Cinquante adhérents étaient présents pour cet après-midi au cours duquel, après un bilan financier et des activités proposées ainsi que des animations prévues pour cette nouvelle année, l'assemblée a pu se détendre avec un loto gratuit couplé à la dégustation d'une galette des rois dans une très bonne ambiance.



LA TRADITIONNELLE GALETTE DES ROIS DE L'ASLVG



C'est avec un grand plaisir que le maire a répondu à l'invitation de l'association sports et loisirs de la vallée du Galeizon (ASLVG) pour sa traditionnelle galette des rois le mardi 28 janvier au foyer des Jonquilles. L'association qui regroupe badminton, tennis de table et patchwork se porte bien et profite d'une belle dynamique dans la continuité des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024.

EN ROUTE VERS DEMAIN : UNE SEMAINE POUR TESTER NOS MOBILITÉS

Le Comité citoyen des vallées cévenoles lance un appel à participation auprès des citoyens du territoire afin qu'ils testent pendant une semaine des "vélis", un véhicule plus léger et plus sobre qui propose une alternative à la voiture classique.



Le Comité citoyen vous lance un défi : passer une semaine à tester des véhicules innovants et faire vos retours d'expériences. Connaissez-vous les véhicules intermédiaires appelés "vélis" ? Ce sont des moyens de transports entre le vélo et la voiture, plus légers que cette dernière et donc plus sobres. Le Comité citoyen recherche des testeurs prêts à essayer ces véhicules pendant une semaine, du 14 au 21 juin 2025. Les personnes participantes s'engagent à participer sur toute la durée de l'évènement et à transmettre leur retour d'expérience.

L'expérimentation est ouverte prioritairement aux habitants des communes membres du SHVC. Inscriptions auprès de Biosphera (site internet, biosphera@shvc.fr ou 04 66 07 39 25).

UNE SOIRÉE FESTIVE POUR LANCER LES HOSTILITÉS

Pour ouvrir cette semaine dédiée aux mobilités, le Syndicat organise une journée conviviale et familiale **le samedi 14 juin** au cours de laquelle se mêleront des ateliers pratiques, des conférences et des stands. Dans la foulée, dès 20h30, la mairie offre une soirée festive avec le groupe Cocagne, un trio cévenol énergique, engagé et indépendant qui manie des textes poétiques et des mélodies rythmées.



L'EXPOSITION "SONGES SYLVESTRES"

Dans la foulée de la présentation du riche programme de printemps du Syndicat, le vernissage de l'exposition temporaire "Songes Sylvestres" de l'artiste-peintre Anastassia Tetrel avait lieu le samedi 5 avril à Biosphera, en milieu de matinée. Elle restera visible gratuitement jusqu'au 13 juin 2025 aux horaires d'ouverture du centre d'interprétation. "Songes Sylvestres" n'est pas une simple invitation à observer, mais à ressentir, à fusionner avec l'essence même de la forêt.

La vallée du Galeizon pour inspiration

À travers chaque toile, le visiteur est invité à se perdre dans ses mystères et à y retrouver une vérité plus profonde, une vérité qui, comme le rêve, éclaire l'invisible. Anastassia Tetrel, diplômée de l'école Supérieure des Beaux arts de Moscou, de l'école Supérieure d'art de Grenoble et de l'école Supérieure d'art et design d'Amiens, nous met face aux éléments fragmentés de la nature de la vallée du Galeizon, sa source d'inspiration.

UN SPECTACLE DÉAMBULATOIRE

Le spectacle déambulatoire et participatif baptisé "Les insectes jouent les DJ" aura lieu **le vendredi 23 mai, dès 18h30**, au départ de Biosphera. Si vous aimez la musique et que vous désirez en apprendre davantage sur les insectes qui peuplent nos vallées cévenoles, cet événement est fait pour vous ! Avec la compagnie Le Chant des possibles, écoutez des bruits d'insectes, mixez-les pour composer vos musiques électroniques.

Apprendre en s'amusant

Prenant des allures de spectacle et de découverte scientifique, cette soirée sera l'occasion d'apprendre en s'amusant sur la biodiversité des vallées cévenoles. Un pot convivial sera servi dans le parc devant l'Abbaye à l'issue de la déambulation. Cet événement est proposé par le SHVC, en partenariat avec les Écologistes de l'Euzière, le Centre permanent d'initiatives pour l'environnement (CPIE) du Gard, l'Office Français de la Biodiversité et le Parc national des Cévennes.

INFORMATIONS

OBLIGATIONS LÉGALES DE DÉBROUSSAILLEMENT : À VOUS DE JOUER !



Le printemps s'installe et votre protection pour cet été se prépare dès aujourd'hui ! Le débroussaillage qui est une obligation de l'article L131-10 du Code forestier permet de réduire la vitesse de propagation du feu et donc de protéger davantage les personnes et les biens, mais aussi les sapeurs-pompiers qui peuvent alors intervenir en sécurité.

Qui doit débroussailler et où ?

L'obligation légale de débroussaillage s'applique si votre construction et/ou votre terrain se trouve à l'intérieur ou à moins de 200 mètres d'un massif forestier.

En zone urbaine : vous devez débroussailler l'intégralité de votre parcelle.

En zone non-urbaine : vous devez débroussailler dans un rayon de 50 mètres autour de vos constructions, et maintenir un gabarit de sécurité sur leurs voies d'accès privées (suppression de la végétation sur 5m de hauteur et 5m de largeur), même si ces distances empiètent sur la propriété d'autrui.

Sur la propriété d'autrui : si les distances à respecter pour le débroussaillage vous amènent à pénétrer sur la propriété d'un voisin, les travaux restent à votre charge. Vous devez informer votre voisin des obligations qui vous incombent, lui demander l'autorisation de pénétrer sur son terrain comme le définit la réglementation qui prévoit qu'au propriétaire incombe la protection de son habitation, et lui rappeler qu'à défaut d'autorisation donnée dans un délai d'un mois, ces obligations sont mises à sa charge. Lorsque l'autorisation n'a pas été donnée, vous en informez le maire.

Si votre voisin doit pénétrer chez vous pour débroussailler : vous ne pouvez pas vous opposer à la réalisation des travaux dès lors qu'il a sollicité votre autorisation par écrit. Si vous ne souhaitez pas qu'il pénètre chez vous, vous pouvez réaliser les travaux vous-même.

Les sanctions éventuelles

Le non-respect de cette réglementation peut entraîner des sanctions, d'une contravention de 135 € à des amendes pouvant aller jusqu'à 30 € par m² non-débroussaillé.

DÉPÔT SAUVAGE : LA LUTTE CONTRE CE FLÉAU SE POURSUIT

Début 2024, suite à de réguliers dépôts sauvages constatés sur la commune, les conseillers allaient prendre une mesure drastique. En lieu et place de l'amende jusqu'alors appliquée d'un montant de 135 €, les élus votaient à l'unanimité la délibération portant les frais d'enlèvement de dépôt sauvage forfaitaire à 1 500 €. Pour rappel, tous les mardis sur rendez-vous, les administrés peuvent évacuer leurs encombrants, tandis que la déchèterie des Salles-du-Gardon est ouverte du mardi au dimanche.

Service des encombrants : 08.00.54.05.40

Déchèterie des Salles-du-Gardon : 04.66.54.86.02.



AGENDA

Samedi 12 avril (18h30), salle polyvalente : soirée "Mille et une nuits" de l'AS Cendras.

Les mercredis 16 avril, 14 mai et 18 juin de 14h30 à 16h : visite guidée de l'exposition permanente de Biosphera.

Jeudi 24 avril (18h30) à Biosphera : projection du film *Innocence* du réalisateur israélien Guy Davidi.

Jeudi 8 mai, de 7h à 16h, parc de Malataverne : vide-greniers de l'APE.

Jeudi 8 mai (9h30) : inauguration du monument aux morts, commémoration et débat sur la paix.

Jeudi 15 mai (14h) à Biosphera : réunion publique projet de sécurité sociale de l'alimentation.

Vendredi 23 mai (18h30) : spectacle déambulatoire au départ de Biosphera.

Mardi 3 juin, de 8h30 à midi, en mairie : permanence de la mutuelle MGA.

Mardi 3 juin : inauguration du "cœur de village".

Mercredi 4 juin : sortie du CCAS à Goudargues.

6, 7 et 8 juin : tournoi de l'amitié de l'AS Cendras.

Samedi 14 juin : lancement du défi mobilités et soirée avec le groupe Cocagne.

Samedi 21 juin : fête de la musique au centre socio-culturel.

Dimanche 13 juillet : fête nationale avec le concert de Brandon et Byllel.

Les "Jeudis de Cendras" : 3, 10, 17, 24 et 31 juillet.

Les "Vendredis de Malataverne" : 6 juin, 4 juillet, 1er août et 5 septembre.



Bulletin d'informations de la commune de Cendras

Directeur de la publication : Sylvain André
Conseil de rédaction : le bureau municipal
Journal tiré à 1 000 exemplaires.

PRATIQUE

Assistante sociale : 04.66.34.60.60

Association Les Jardins du Galeizon : 04.66.34.52.80

Alès Agglo : Bâtiment Atome - 2 rue Michelet, 30100 Alès. 04.66.78.89.00. Ordures ménagères et encombrants : 0800540540 / numero.vert@ville-ales.fr

Biosphera, centre d'interprétation des vallées cévenoles : 04.66.07.39.25

Centre socio-culturel Lucie-Aubrac : 04.66.78.69.82

Déchèterie des Salles-du-Gardon : 04.66.54.86.02

Dentiste : Claire Picconi - 04.66.78.69.19

Dr Muriel Espaze à Saint-Martin-de-Valgalgues : 04.66.30.12.11

École primaire Abbaye : 04.66.30.30.87

École maternelle Abbaye : 04.66.30.41.55

École de Malataverne : 04.66.56.77.29

Médiathèque Jean-Pierre Chabrol : 04.66.30.09.93

Ostéopathe Agathe Tapon : 07.65.56.77.13

Pharmacie : 04.66.86.18.87

Poste de Cendras : 08.90.21.08.88 (n°payant)

Régie des eaux d'Alès Agglo (REAAL) : assistance technique 24h/24 et 7j/7. 04.66.54.30.90

Résidence l'Euzière : 04.66.56.37.37

Syndicat des Hautes Vallées Cévenoles : 04.66.30.14.56

Société Un toit pour tous : 04.66.86.88.54

Société 3F Occitanie : 04.66.54.20.00

Veolia assainissement : 09.69.32.93.28

PÔLE SANTÉ DE CENDRAS (Impasse du clocher)

Cabinet d'infirmières : E.Ruiz et M.Mazon : 06.64.04.61.79. Soins à domicile et au cabinet sur rdv

Docteur Moussant : 04.66.43.08.76

Docteur Gourdon : 04.34.24.22.09

Docteur Cousin (pédiatre) : 09.75.49.17.53

Infirmier libéral Pierre Senia : 06.80.30.12.43

Kinésithérapeute Madame Roussel : 04.66.30.92.52

Mairie - Place Roger-Assenat - 30480 Cendras
Ouverture du lundi au vendredi, de 8h à 12h et de 13h30 à 17h

Tel : 04.66.30.40.72 - **Fax** : 04 66 30 48 91

Mail : mairie.cendras@orange.fr

Facebook : Mairie de Cendras